

Couleurs Vexin du français

n° 46
octobre 2012

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* **Le Parc, territoire
d'innovation & d'expérimentation**

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Sommaire

Vie du Parc p. 3 à 5

Dossier

Le Parc, territoire d'innovation & d'expérimentation p. 6 à 13

Portrait

Irène Hedrich
Quand il y a une volonté, il y a un chemin p. 14

Initiative

Avec Escapade, les sorties nature sont pour tous ... p. 15

Zoom sur 2012

Le Parc territoire à vivre p. 16 et 17

Agenda

p. 18

Page des enfants

Fête des écoles éco-citoyennes : un succès toujours renouvelé ! p. 19

En couverture :
Saint-Cyr-en-Arthies
© Commune de Saint-Cyr-en-Arthies

Éditorial

Notre premier devoir : être exemplaire !



Les Parcs naturels régionaux existent depuis 1967 et l'émergence d'une véritable « culture Parc », dynamique et créative, a contribué au renouvellement de la politique d'aménagement du territoire. Indéniable succès puisque nombre d'initiatives et projets portés par les Parcs ont permis de faire partager une expérience riche dans et hors des territoires des Parcs, l'évolution de l'environnement institutionnel amène cependant la Fédération des Parcs, forte de son réseau de 48 Parcs, à engager dès 2007 une réflexion sur l'avenir des Parcs, en terme de positionnement, de champ d'action et de mode d'intervention.

Le Parc du Vexin français est un jeune Parc fondé autour de la maîtrise de l'urbanisation et la volonté de préserver une ruralité aux portes d'agglomérations importantes. Cela a permis de fédérer les communes autour notamment de la politique de préservation des patrimoines. Un véritable sentiment d'appartenance à ce territoire s'est développé.

“ *L'innovation et l'expérimentation doivent être au cœur de nos missions.* ”

Les missions telles que inscrites dans le décret relatif aux Parcs sont les suivantes :

- protéger le paysage et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Un travail a été mené par les élus du Parc pour réfléchir à l'évolution de « leur » Parc. Plutôt que les missions de base qui restent le socle des Parcs, ce sont les modes d'intervention que l'on peut faire évoluer pour répondre aux enjeux identifiés : évolution de la ruralité et échanges entre espaces urbains et ruraux ; solidarité et demande de lien social ; recherche et innovation ; culture et qualité de vie comme vecteurs de changement.

L'innovation et l'expérimentation sont identifiées comme actions prioritaires. Le Parc du Vexin français doit donc renforcer et développer ses missions en qualité de :

- Territoire d'innovation et d'expérimentation sur le plan national
- Outil d'expérimentation et d'innovation des politiques régionales
- Outil de coopération intercommunale et de coopération avec les territoires voisins.

Mais d'ores et déjà découvrez au fil de ces pages, les actions innovantes ou expérimentales pour le territoire du Parc du Vexin français, déjà menées dans chacun de ses domaines d'intervention. Bonne lecture !

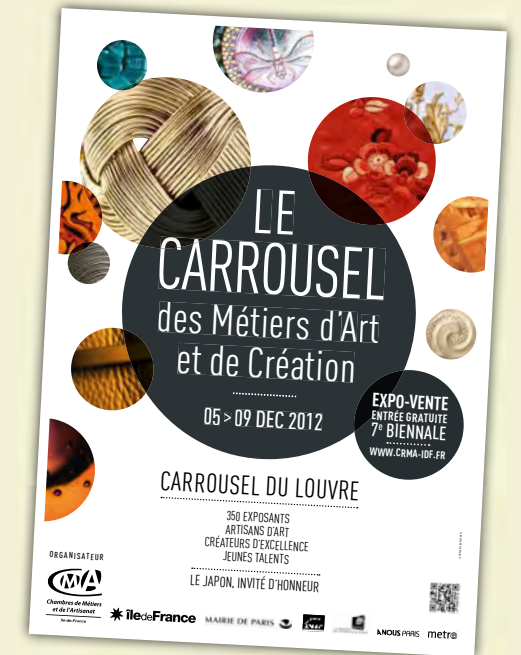
Jean Pichery
Président du Parc

Le Vexin expose ses métiers d'art au Louvre

Le Parc sera présent au « Carrousel des métiers d'art et de création »... au Carrousel du Louvre.

Ce salon, qui a lieu tous les deux ans sous l'égide de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France (CRMA), draine un large public puisqu'il a attiré en 2010 – c'était la 7^{ème} édition – 80.000 visiteurs venus rencontrer 350 exposants. La présence du Parc à cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une action commune : trois Parcs naturels régionaux d'Ile-de-France partageront un stand de 120 m², sur lequel s'exposeront 24 professionnels, dont 7 du Vexin français dans les spécialités suivantes : calligraphie d'Asie, sculpture, céramique, raku, mosaïque et tissage. Trois parcs, 24 exposants, 7 pour le Vexin : le compte n'y est pas, vous direz-vous. C'est qu'une septième artiste vexinoise, Barbara Billoud, céramiste raku à Auvers-sur-Oise, a été sélectionnée pour exposer sur l'espace réservé aux jeunes créateurs, à l'entrée du Carrousel : une place de choix.

■ du 5 au 9 décembre 2012



Commerçants, artisans, acteurs touristiques... Relevez les Eco-défis !



Le Parc propose aux commerçants, artisans et prestataires touristiques et de loisirs de valoriser leur engagement dans le développement durable.

Participer aux Eco-défis du Parc leur permettra de :

- Valoriser l'image de leur entreprise par une large campagne de communication.
- Mobiliser leurs collaborateurs autour d'un projet fédérateur
- Participer à des actions de formation dispensées par des professionnels.

Les entreprises intéressées devront relever le défi de réaliser au moins 3 actions exemplaires parmi les 25 proposées sur les thèmes suivants : Ener-

gie, Transports, Produits, Emballages, Déchets, Eau, Biodiversité, Sensibilisation à l'environnement. Elles seront accompagnées tout au long de la réalisation de leurs défis par le Parc et ses partenaires : la Chambre de commerce Versailles-Val d'Oise-Yvelines, les Chambres de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise et des Yvelines, Yvelines tourisme.

■ **Date limite de candidature :**
31 janvier 2013

■ **Pour plus d'informations :**
Patrick Gueit :
chargé de mission Développement économique au 01 34 48 66 23
Julie Marran :
chargée de mission Tourisme durable au 01 34 48 66 32
mail : conomie@pnr-vexin-francais.fr



Déjà 16 communes sur les Sentiers du patrimoine®

Dans le cadre de l'aide apportée aux communes pour la mise en valeur de leur patrimoine, le Parc propose de créer des Sentiers du patrimoine®, une initiative particulièrement appréciée comme l'explique Bruno Caffin, président de la Communauté de communes Vexin-Seine. « Comme beaucoup de collectivités nouvelles, nous avons besoin de créer entre nous des signes forts d'unité qui permettent aux habitants de découvrir la cohérence et la richesse du territoire où ils vivent ». En travaillant avec le Parc à la mise en place d'une signalétique spécifique et harmonisée pour l'ensemble des sentiers, Vexin-Seine voulait envoyer un signe fort vers toutes celles et tous ceux qui vivent ou passent dans une de ses huit communes. « Cette harmonisation et cette réalisation montrent également notre attachement commun au PNR et aux valeurs qu'il porte. » ajoute Bruno Caffin. « Maintenant, nous comptons bien communiquer sur cette offre de promenades. Nous éditerons prochainement un petit guide présentant les lieux sélectionnés. Un document qui viendra compléter les plaques apposées sur les sites et les randofiches de la Fédération Française de randonnée pédestre. ». Bonnes promenades en Vexin-Seine !



16 ITINÉRAIRES À DÉCOUVRIR

Les premiers sentiers ont été mis en place en 2011 sur 5 communes-test : Gouzangrez, Oinville-sur-Montcient, La Roche-Guyon, Haute-Isle et Nesles-la-Vallée. Aujourd'hui, 11 nouveaux sentiers ont été réalisés sur les communes de Fontenay-Saint-Père, Marines, Valmondois et Vienne-en-Arthies ainsi que sur 7 communes de la communauté de communes Vexin-Seine (Brueil-en-Vexin, Jamb-

ville, Mézy-sur-Seine, Juziers, Vaux-sur-Seine, Tessancourt-sur-Aubette, Meulan-en-Yvelines). Vous pouvez télécharger les randofiches de la Fédération française de randonnée pédestre sur : www.pnr-vexin-francais.fr

Pour les utilisateurs de smartphones, les plaques disposent de qr codes permettant de visualiser le parcours sur une application google map.



Randonnées : la vallée du Sausseron dans la poche

La randonnée pédestre est une activité phare du Parc, qui propose aux marcheurs quelque 900 kilomètres d'itinéraires balisés. On retrouve en partie ces itinéraires dans les topoguides de la Fédération française de randonnée pédestre. En plus de ces précieuses publications, le Parc a décidé de créer des « pochettes randonnées » par secteurs, plus légères et faciles à emporter en balade avec soi. Chacune présente de 6 à 8 itinéraires. Dernière née, la pochette vallée du Sausseron, conçue et éditée par le Parc, est le fruit d'un partenariat original avec la communauté de communes, un élu de chacune d'entre elles, connaissant très bien le terrain, ayant été désigné comme référent, et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise.

« Place à l'artiste », 2^{ème} édition

En 2012, le Parc a lancé son premier appel à candidature pour la création d'une exposition originale à la Maison du Parc et a exposé l'artiste Marianne Le Vexier pendant 4 mois. Il relance cette initiative pour 2013 : il souhaite ouvrir les espaces extérieurs de la Maison du Parc pour accueillir un artiste ou un collectif d'artistes du 15 juin au 16 septembre 2013. L'artiste présentera une série d'œuvres sous forme d'un parcours-exposition. La thématique de l'exposition sera la biodiversité. L'artiste devra également proposer une série d'animations culturelles et artistiques en lien avec son exposition, l'objectif étant de croiser les disciplines artistiques.

■ Renseignements : Isabelle Landry, chargée de mission Culture au 01 34 48 65 94



Place à l'artiste, 1^{ère} édition - Exposition de Marianne Le Vexier

Economies d'énergie : des permanences à la Maison du Parc

On parle beaucoup de nos jours de la nécessité d'économiser l'énergie. Il ne s'agit pas d'une mode mais bel et bien d'un enjeu de société qui a ceci de particulier que, dans ce domaine, l'intérêt particulier coïncide avec l'intérêt général. Réduire sa consommation d'énergie, c'est en effet économiser la ressource, limiter les impacts sur l'environnement, en particulier le réchauffement climatique, et faire baisser ses factures.

Reste une question : comment s'y prendre ? Le Parc propose un début de réponse avec la Permanence info énergie qui se tient le dernier mardi de chaque mois, de 14 à 18h à la Maison du Parc, à Théméricourt. Des spécialistes se tiennent gratuitement à la disposition des particuliers pour analyser leurs besoins et, en fonction des caractéristiques de leur habitat, les aiguiller vers les solutions les mieux adaptées.



■ Prendre rendez-vous au 01 34 48 65 96 ou, sur internet, à l'adresse suivante : eie@pnr-vexin-francais.fr.

Tourisme en Europe : le Parc à nouveau certifié

Le Parc du Vexin a reçu pour une nouvelle période de 5 ans, et pour la troisième fois consécutive, la certification délivrée par la Fédération Europarc dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable. Une centaine de territoires en est signataire. Le certificat sera officiellement remis le 25 octobre à Gand, en Belgique à Jacqueline Maigret, Présidente de Cap Tourisme et maire de Marines, qui représentera le Parc.

Le renouvellement de la certification sanctionne le respect par le Parc des dix principes sur lesquels il s'était engagé, dont on peut retenir une offre touristique de qualité, la protection et la mise en valeur de l'héritage naturel et culturel du territoire, dont la qualité ne doit pas être

altérée mais au contraire améliorée par l'activité touristique et enfin le soutien au versant économique du tourisme. Le développement du tourisme dans le Parc va, pour la période qui s'ouvre, continuer à être mis en œuvre selon 4 grands axes :

- Animer, développer et mettre en réseau les prestataires pour une meilleure structuration de l'offre de tourisme et de loisirs ;
- Accompagner les acteurs publics et privés à intégrer les principes du développement durable dans leurs activités ;
- Développer la pratique des activités de pleine nature et améliorer l'accessibilité du territoire pour tous les publics ;



■ Renforcer l'attractivité de la destination par une politique de communication concertée autour du tourisme durable.

Observons ensemble nos paysages

Devenez un observateur de l'évolution des paysages ! Appel à participation. Exposition photo en 2013 « Regards croisés »

Le Parc met en place un observatoire photographique des paysages auquel les habitants sont invités à participer. Le paysage est le reflet de notre façon de vivre sur un territoire. Que ce soit dans votre village, dans votre commune, au cœur des paysages agricoles, dans les vallées, aux franges du territoire, vous constaterez sûrement que les paysages évoluent, ou au contraire sont restés les mêmes.

■ Renseignements www.pnr-vexin-francais.fr Contact Magali Laffond, paysagiste au Parc : 01 34 48 65 93



Brueil-en-Vexin, hier et aujourd'hui



Le Parc, territoire d'innovation & d'expérimentation

Le futur éco-hameau de Saint-Cyr-en-Arthies

Pérenniser, voire renouer avec les grands équilibres naturels, protection et valorisation du patrimoine rural, historique, architectural... Ces actions pourraient être inscrites telles quelles dans la Charte du Parc naturel régional du Vexin français qui se veut un lieu d'innovation et d'expérimentation. La qualité de l'environnement n'a rien de contradictoire avec l'idée de développement sous toutes ses formes, du moment que celui-ci est maîtrisé ou, pour reprendre un terme désormais consacré, durable.

Ces idées sont partagées par les signataires de la Charte du Parc, au premier rang desquels les 99 communes qui le composent, la Région, les départements concernés (78 et 95), les communautés de communes mais aussi l'Etat.

Dès lors, le Parc devient un outil au service de la collectivité pour préserver et

de valoriser l'existant, qu'il s'agisse du patrimoine bâti ou paysager. C'est la raison d'être des programmes pluri annuels de valorisation. Egalement outil pour maîtriser le développement, conforter la vocation touristique de qualité du Parc, favoriser une agriculture écologiquement responsable et des activités économiques respectueuses de l'environnement. Un

outil enfin d'innovation et d'expérimentation, conçu pour identifier les bonnes pratiques, les mettre en oeuvre et les partager le plus largement possible. L'élaboration et la mise en œuvre d'une charte de qualité environnementale pour des parcs d'activités sont sans doute la meilleure illustration de ces deux derniers objectifs : développement harmonieux et innovation.

■ INTERVIEW DE MARC GIROUD

Quel avenir pour le Parc :

« s'ouvrir pour aller encore plus loin »

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France tenait en juillet 2011 un séminaire, à Forcalquier, au cours duquel a été abordée la délicate question de l'avenir des Parcs. Le point de vue de Marc Giroud, Vice-Président du Parc du Vexin français, qui participait à ce séminaire.



Un certain « parco-centrisme » a pu être dénoncé, qu'en dites-vous ?

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France a engagé une réflexion sur l'avenir des Parcs et sollicité pour cela le concours de personnalités extérieures d'horizons très divers. Leur regard sans complaisance souligne plusieurs faiblesses, l'une d'elles étant que les Parcs sont plus tournés vers eux-mêmes que vers l'extérieur. Et, à la réflexion, ceci s'avère vrai pour le PNR du Vexin français comme pour les autres Parcs. Les cartes de notre PNR ont longtemps visualisé le territoire du Parc sans rien autour, comme s'il s'agissait d'une île. Autre illustration concrète de ce repli sur soi, les projets touristiques, la boucle du Vexin par exemple, sont perçus par beaucoup comme de véritables agressions. Cela tient sans doute aux origines du Parc, dont la création s'est faite en opposition au projet d'extension de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Le réflexe de défense du territoire est donc, en quelque sorte, constitutionnel. Il est, au demeurant, tout à fait légitime. Mais est-il nécessaire, pour autant de se fermer au monde qui nous entoure ? Le Parc appartient-il aux personnes qui ont le privilège d'y résider ? N'est-il pas plutôt un patrimoine collectif qui doit être ouvert aux échanges, au moins à l'échelle de la Région ?

Les habitants du Parc migrent quotidiennement entre le Parc et les parties fortement urbanisées de la Région : le plus souvent ils travaillent en ville, y font leurs courses, vont au cinéma, etc... bref, ils profitent de tout ce que la ville peut offrir. N'est-il pas juste qu'en retour les urbains puissent profiter pour leurs loisirs des paysages du Vexin ? D'autant que les actions du PNR sont essentiellement financées par les habitants des villes de

l'ensemble de la Région. Dès lors, considérer le Parc comme un outil au service exclusif de ses seuls habitants serait un contresens. Au contraire, le Parc doit répondre aux préoccupations et aux attentes d'une large population... celle qui réside dans le Vexin français, bien sûr, mais pas seulement.

La question a été posée crûment à Forcalquier : les Parcs naturels régionaux ont-ils un avenir ?

La belle histoire des Parcs ne serait-elle pas en train de finir ? Puisque les objectifs environnementaux sont à présent ceux de tout le territoire national, les Parcs ne sont-ils pas devenus anachroniques ? Ne faudrait-il pas orienter les aides publiques vers les territoires qui sont en retard, plutôt que de continuer à subventionner ceux qui sont déjà privilégiés ? Rattrapés par le « Grenelle », concurrencés par les communautés de communes, confrontés à de nouvelles contraintes budgétaires, les PNR ont-ils encore une raison d'être ? En réponse à ces interrogations largement partagées, la réponse des Parcs, et tout particulièrement celle du Vexin français, est la suivante : les Parcs ont un immense intérêt en tant que fer de lance du progrès en matière environnementale mais aussi en terme d'aménagement et de développement d'un territoire et il serait catastrophique de les abandonner. À ceux qui voudraient réorienter tous les crédits vers les secteurs défavorisés, nous répondons que les PNR sont des laboratoires indispensables où des actions pionnières peuvent, demain plus encore qu'aujourd'hui, être imaginées et testées. Les Parcs retrouveront là une nouvelle légitimité. Mais avec un corollaire : l'ouverture sur le monde extérieur. Les actions du Parc devront alors avoir une double finalité : constituer un progrès pour le Vexin

français et avoir une valeur d'exemplarité pour des territoires extérieurs. Pour chaque action, la question devra donc être posée : en quoi ce que nous prévoyons de faire pourrait-il aider d'autres territoires et avec qui, à l'extérieur du Parc, peut-on développer un partenariat afin d'envisager et d'évaluer les possibilités de généralisation des résultats espérés ?

Il ne s'agit pas simplement d'altruisme. Il s'agit avant tout, de trouver une nouvelle raison d'être pour nos Parcs naturels régionaux. C'est cette nouvelle légitimité qui sera la meilleure réponse à la question de l'avenir des Parcs... et peut-être même la seule réponse possible.



- Les 48 Parcs naturels régionaux représentent :**
- près de 4 200 communes,
 - 23 Régions et 71 départements,
 - 3,6 millions d'habitants
 - et près de 14% du territoire (hors DOM).

Des étudiants se penchent sur une gestion économe de l'espace

Une vingtaine d'étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) et de l'Institut d'aménagement Polytech de Tours (ex CESA) a, au cours de l'année scolaire 2011-2012, séjourné périodiquement dans le Vexin français dans le but de travailler à l'un des thèmes de l'aménagement durable du territoire : le recyclage urbain, ou dit autrement, l'optimisation des tissus bâtis.



Tenter d'enrayer la consommation d'espace par l'urbanisation et les infrastructures est une tendance forte au niveau national.

Tenter d'enrayer la consommation d'espace par l'urbanisation et les infrastructures est une tendance forte au niveau national. En France, on urbanise l'équivalent d'un département tous les 10 ans ! A croissance démographique égale, la consommation d'espace est chez nous de 2 à 3 fois plus importante qu'en Allemagne. Une gestion plus économe s'impose.

Alors comment optimiser les tissus déjà bâtis, sans aller à l'encontre du goût des Français pour qui souvent, confort et tranquillité vont de pair avec isolement et grands terrains ?

La densification ? Pourquoi pas...

Les étudiants nancéens se sont penchés sur les cas concrets de Gaillon-sur-Mont-

cient, dans les Yvelines, et Us dans le Val-d'Oise. Leurs études ont montré qu'une densification intelligemment menée pourrait permettre de continuer à accueillir de nouveaux habitants sans étendre l'emprise des villages, et gagner en qualité de vie par une meilleure répartition entre espaces publics et espaces privés.

Les Tourangelles ont, quant à elles, réalisé des interviews d'habitants de Marines et Seraincourt afin de déterminer la façon dont le grand public appréhende les notions d'espace de densité. Outre que leurs travaux ont permis de mettre en évidence la conscience aiguë des Vexinois des enjeux de la préservation des paysages et de la problématique de l'énergie, ils ont surtout abouti à la mise à mal de l'idée reçue, selon laquelle la densification de l'espace bâti est a priori rejetée par la population.

Des actions pour valoriser le patrimoine

Les actions de valorisation du patrimoine déjà engagées avancent.

Contribuer à l'entretien et à la valorisation du patrimoine architectural du Vexin français est l'une des missions phares du Parc. « Le regard sur les opérations menées pour lesquelles la demande augmente, est plus critique, précise Frédéric Danton, architecte conseil du Parc. Ce qui, dans un premier temps, n'est pas toujours bien reçu par les élus. Puis ceux-ci se rendent compte que finalement, la réflexion permet d'aboutir à des solutions plus fines et plus économiques pour la commune. Par ailleurs, les actions de valorisation du patrimoine déjà engagées avancent. »

La planification de nouvelles interventions et la poursuite des opérations inscrites au « programme pluriannuel de valorisation » sont toujours en cours. Cinq communes pilotes avaient été sélectionnées pour tester ce mode d'action qui, dans son ambition, a pour vocation

d'aller au-delà de l'intervention limitée à un élément patrimonial : fontaine, croix, ancien lavoir... Quatre de ces communes sont situées dans le Val-d'Oise – Chaussy,

« Ce mode d'action a pour vocation d'aller au-delà de l'intervention limitée à un élément patrimonial. »

Saint-Clair-sur-Epte, Cormeilles-en-Vexin et Ronquerolles – la cinquième dans les Yvelines – Evéquemont. Les projets de Cormeilles-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte ont été mis en attente pour des raisons diverses. En revanche, les projets ont bien avancé dans les trois autres communes. À Evéquemont, conformément aux pres-

criptions des études préliminaires, la commission Patrimoine du Parc a confirmé l'intérêt du ravalement des façades de certaines propriétés privées. Les projets ont été validés par l'architecte des Bâtiments de France et l'heure est au montage de l'opération avec les intervenants retenus. C'est l'église, à Chaussy, qui fera l'objet d'une intervention dans les prochains mois, et plus précisément la nef, qui présente, entre autres particularités, celle de renfermer un patrimoine statuaire intéressant. Cette nef est en piteux état, toute l'électricité est à refaire, de véritables vitraux sont à installer en remplacement de simples vitres de verre blanc... L'appel d'offre en direction des entreprises, obligatoire car le montant du marché est conséquent, est en passe d'être lancé. Enfin le programme de valorisation des entrées de village de Ronquerolles doit faire l'objet d'une redéfinition, même si le principe reste acquis.

À Saint-Cyr-en-Arthies : un bon exemple d'urbanisme participatif

Le futur éco-hameau du Champ-Foulon, à Saint-Cyr-en-Arthies, comptera une quinzaine de logements dans un premier temps, qui se distinguera à deux titres : caractère écologique, sur le plan énergétique, de la conception des maisons, des matériaux utilisés... ; l'élaboration même

suivis de restitution, se sont succédés pendant un an, pour se conclure par une présentation globale du projet, en juin 2011. Le dernier point à régler était la maîtrise du foncier : c'est aujourd'hui chose faite. La concrétisation de l'opération ne devrait pas tarder.

« Le futur éco-hameau comptera une quinzaine de logements dans un premier temps. »

du projet, à laquelle ont été associés les habitants de la commune, futurs voisins du lotissement, ainsi que toute personne intéressée par l'idée d'y venir habiter. Une manière d'optimiser l'intégration d'un programme immobilier nouveau dans un village ancien.

Une expérience totalement innovante

Des ateliers de travail largement ouverts,

Cette expérience totalement innovante apparaît dans une étude de la Direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France comme seul exemple francilien de projet d'urbanisme durable dans une commune rurale. Un exemple qui devrait être suivi.

On peut retrouver le déroulement de toute la démarche sur un blog qui lui est consacré à l'adresse suivante : www.lechampfoulon.blogspot.fr.



L'intégration optimisée d'un nouveau programme immobilier dans un village ancien



Présentation du projet

Les atlas communaux, une aide écologique à la décision

Difficile d'avoir un œil averti sur les spécificités écologiques d'un territoire quand on n'est pas spécialiste. Les atlas communaux sont là pour aider les élus locaux.

Le Parc réalise depuis une dizaine d'années des atlas communaux recensant les milieux naturels du territoire, afin d'identifier ceux qui présentent un intérêt du point de vue patrimonial, soit parce qu'ils sont devenus rares, soit parce qu'ils abritent des espèces protégées. « *Un milieu peut paraître totalement banal alors que, sans qu'on en soit conscient, il accueille des espèces végétales qui sont en voie de disparition, parfois à l'échelle européenne* », explique Nicolas Galand, ingénieur écologue au Parc.

Les atlas se veulent des contributions à l'élaboration par les communes de leurs Plans locaux d'urbanisme (PLU), en permettant aux élus de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Pas compliqué d'identifier un massif

boisé et de lui éviter la coupe rase. Il en va autrement pour un lieu apparemment abandonné qui servait autrefois de parcours à moutons, comme une pelouse sèche à orchidées.

Penser la biodiversité en amont

« *C'est la première fois qu'on fait l'effort de vulgariser l'écologie pour qu'elle soit prise en compte au même titre que d'autres considérations, urbanistiques, économiques...*, poursuit Nicolas Galand. *Penser à la biodiversité en amont permet de ne pas se retrouver avec l'obligation d'avoir des espèces à protéger dans l'urgence.* ».

Juziers a été la première commune du Parc à prendre en compte des éléments



Rivière à cresson et myosotis des marais

figurant dans l'atlas pour élaborer son PLU. Depuis, elle a été suivie par Omerville, Butry-sur-Oise, Brignancourt... Pour l'heure, les atlas communaux de 72 communes du Parc, sur 99, ont été réalisés. Bientôt le terme d'un chantier de longue haleine...

Parcs d'activités et environnement font bon ménage

Les parcs d'activité de haute qualité environnementale : ça marche ! La preuve dans les communautés de communes de la Vallée du Sausseron et du Val de Viosne.



Parc d'activités « Les Portes du Vexin »

Les communes d'Ennery et de Marines accueillent de longue date leurs parcs d'activités respectifs. Ceux-ci ont été étendus en 2006 à l'échelon intercommunal, tel que la Charte du Parc le recommande : l'occasion pour les communautés de communes de la Vallée du Sausseron et du Val de Viosne de se lan-

cer dans la mise en œuvre d'une charte de qualité environnementale.

L'élaboration du projet de charte a été confiée à des bureaux d'étude et à l'aménageur, la SEMAVO, et le suivi au Parc et à un comité de pilotage (Conseil régional, Conseil général, Parc, communauté de communes, DRIRE...). Les Parcs d'activités intercommunaux se sont adjoints les compétences d'un ingénieur-conseil recruté par le Parc, poste financé à 90 % par les Communautés de communes et qui perdure aujourd'hui. Ronan Baudet, actuel titulaire de poste, travaille en étroite collaboration avec la paysagiste, l'architecte et le chargé de mission faune-flore.

Les prescriptions contenues dans la charte portent sur l'intégration paysagère, la qualité architecturale et environnementale du bâti, la maîtrise de l'eau, la gestion de l'énergie et la préservation de la biodi-

versité. Une cuve de récupération des eaux pluviales, pour exemple, est obligatoire, l'utilisation d'une énergie renouvelable est fortement encouragée. À l'inverse, le PVC est proscrit jusqu'à nouvel ordre...

« *La mise en œuvre de cette charte et le recrutement d'un ingénieur-conseil sont un bel exemple de résonance entre Parc, communes et Communauté de communes*, estime Marc Giroud, président de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron. *Au plan opérationnel, l'ingénieur est là pour faire des suggestions aux architectes sur des questions qu'ils ne maîtrisent pas, comme la création d'un « puits canadien » qui permet d'assurer à une entreprise une climatisation naturelle à un coût intéressant.* ». Preuve de l'adhésion des entreprises aux exigences de la charte, certaines utilisent l'excellence environnementale comme partie prenante de leur propre image.

Les chambres consulaires et le Parc aux côtés des entreprises

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise et le Parc ont signé en juillet 2007 une convention de partenariat visant à mieux accompagner les entreprises artisanales du territoire. Ce secteur, particulièrement actif avec plus de 1 500 entreprises artisanales recensées, est en effet confronté à des enjeux liés au maintien de l'activité économique et de l'offre de services de proximité sur un territoire rural ainsi qu'à une meilleure prise en compte de l'environnement.

En proposant l'intervention territorialisée d'un agent de la Chambre, le Parc a souhaité favoriser l'accompagnement des porteurs de projets lors de la création du développement ou de la cession-transmission de leur entreprise.

La réussite avérée de cette convention permet d'envisager avec confiance une initiative de plus grande envergure : l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OC-

MACS). La chambre de commerce et d'industrie Versailles Val d'Oise Yvelines ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines sont également associées à ce programme qui vise à lancer une nouvelle dynamique économique locale.

Le dispositif comprend des aides à l'investissement et des actions de sensibilisation, de formation et d'animation économique locale.

Les amphibiens toujours chez eux à Montalet-le-Bois

Quand une mare disparaît, c'est toute une vie qui s'en va avec. Mais il y a moyen d'y remédier.

Pour lutter contre les problèmes de ruissellement dans le secteur de Montalet-le-Bois, situé dans une cuvette, le SMIGER-MA (Syndicat mixte interdépartemental de la gestion et de l'entretien des eaux de ruissellement de la Montcient et des ses affluents) a mis en place des bassins de stockage, créés avec l'appui technique du Parc à l'orée du bois de Galluis. Prévu initialement en tant que retenues sèches, il a été convenu avec le chargé de mission Faune/Flore du Parc, Nicolas Galand, de les concevoir avec de l'eau en permanence afin qu'ils assurent, en plus du rôle de lutte contre le ruissellement, un rôle d'habitat et de site de reproduction pour les amphibiens. Sur-créusés au dessous de l'ouvrage de fuite, leur capacité de stockage n'a pas été modifiée.



Toute une vie s'installe près des mares artificielles.

La dimension « biodiversité » des mares a fortement été prise en compte pour leur création.

Ces aménagements ont bien sûr été réalisés de la manière la plus écologique qui soit, avec talutage des berges en pente douce, faible hauteur d'eau permettant

l'implantation de plantes hélophytes (enracinées sous l'eau, mais dont les tiges, les fleurs et feuilles sont aériennes), utilisation de terre végétale, colonisation naturelle ; aucune introduction d'espèce n'a été réalisée... L'objectif était de créer des milieux de substitution aux mares forestières disparues. « *C'est toute une vie qui s'est installée autour de ces mares artificielles. Le résultat dépasse aujourd'hui toutes nos espérances.* », affirme Romuald Cosson, animateur contrat de bassin.

Les amphibiens ne sont pas les seuls à se féliciter de cette réalisation qui satisfait aussi les chasseurs : ces mares sont devenues de nouveaux points d'abreuvement pour le gibier.



Animations dans les écoles : des projets encore plus innovants



Depuis 1996, le Parc accompagne les projets des établissements scolaires et des structures de loisirs en éducation à l'environnement et au territoire. Chaque année, des appels à projets lancés par le Parc permettent d'identifier environ 70 actions que les enseignants du territoire et des villes-portes (communautés d'agglomération de Cergy-Pontoise, Mantes-en-Yvelines, Limay, Meulan-en-Yvelines et Issou, situées en lisière

du Parc) souhaitent entreprendre dans le domaine de l'environnement et, plus particulièrement, de la biodiversité. Le principe est que les animateurs interviennent dans les classes pour apporter un soutien pédagogique à la mise en œuvre de ces projets... Certaines actions comme l'achat d'un composteur, d'un récupérateur de pluie ou d'une jardinière peuvent être prises en charge par le Parc. « *Ce système n'est pas adapté pour un travail en projet avec les villes-portes.* », selon Chantal Auriel, chargée de mission Éducation à l'environnement, « *Le Parc souhaite être partenaire de projets plus innovants.* ». Tout en maintenant cette action, le Parc souhaite pour l'année scolaire 2012-2013, soutenir financièrement les initia-

tives expérimentales et innovantes par deux appels à projets :

■ « **Et moi je fais quoi pour la biodiversité ?** » à destination des structures du territoire du Parc. Les projets financés sensibiliseront les jeunes à la préservation et la conservation de la biodiversité avec la réalisation d'une action concrète sur leur environnement proche.

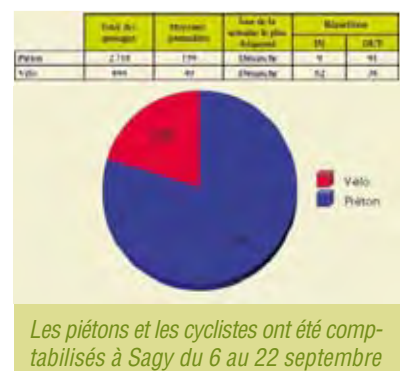
■ « **Biodiversité entre urbain et rural** » à destination des structures des Villes-portes. Les projets financés sensibiliseront les jeunes habitants des Villes-portes à la préservation et à la restauration des liens écologiques. Des échanges entre des structures des Villes-portes et des communes du Parc seront favorisés.

Quelle fréquentation pour les espaces ouverts du territoire ?



Compter le nombre de visiteurs qu'a accueilli un musée sur une période donnée, ce n'est pas bien compliqué. En revanche dans un espace dévolu aux loisirs de pleine nature, sans porte d'entrée, sans billetterie, c'est bien moins évident. Pourtant, des chiffres permettant aux partenaires d'avoir quelques indications sur le niveau de la fréquentation de ces itinéraires sont bienvenus. Pour pallier cette lacune, un système d'éco-compteurs a été développé ces

dernières années. Quatre outils de ce type ont été installés début septembre sur des lieux de promenade, à Auvers-sur-Oise, Chaussy, Sagy et sur la chaussée Jules-César. Leurs capteurs permettent de compter d'une part les piétons, d'autre part les cyclistes. Les résultats sont transmis automatiquement à une plate-forme informatique, ce qui permet de suivre la fréquentation des endroits ainsi équipés heure par heure si on le souhaite. Les chiffres ainsi enregistrés ne donnent



que de grandes tendances : si un éco-compteur repère votre présence, il ne dira ni qui vous êtes, ni pourquoi vous êtes là. Il est plus instructif de savoir par exemple combien de personnes participent, d'une année à l'autre, à une même manifestation. Ou de connaître la fréquentation de la London-Paris. Ou encore de savoir, comme c'est le cas, qu'un dimanche de septembre, près d'un millier de promeneurs a été dénombré aux abords du château d'Auvers-sur-Oise.

L'observatoire du paysage : une démarche participative

Des Vexinois se voient régulièrement proposer de réfléchir sur les possibles évolutions de leur territoire, à partir de photographies anciennes. Très instructif.



Exposition : « La Chaussée, hier, aujourd'hui et demain »

Le principe de l'Observatoire photographique du paysage est d'amener les habitants du Parc à une réflexion sur la perception qu'ils ont de leur cadre de vie. Un travail qui, comme l'indique son intitulé, utilise beaucoup la photo et, notamment, d'anciens clichés et cartes postales, qui montrent bien les évolutions qu'a connues le territoire. Un premier atelier de ce type a eu lieu à Théméricourt. Plus récemment, en mars, c'est à Gouzangrez qu'un groupe d'une quinzaine de personnes a été invité

à réfléchir sur l'évolution du paysage de la chaussée Jules-César, à partir de 3 photographies anciennes, dont ils ont réalisé la reconduction (prendre le même cliché, X années plus tard, sous le même angle, avec la même lumière...). Un photographe était présent pour les accompagner sur le plan technique.

La chaussée Jules-César dans 50 ans

Ce travail sur le terrain a été suivi d'une séance en salle avec un échange visant à

questions ont dépassé le stade de l'oral puisque les participants ont été invités à intégrer leurs éléments de réponse dans leurs clichés, à l'aide d'un célèbre logiciel de retouche photographique. Le résultat de leur travail a été exposé le 2 juin à Gouzangrez, lors de la manifestation annuelle organisée par le Parc sur la chaussée Jules-César.

Dans le même esprit, mais cette fois dans le cadre du programme « Voyage auprès de mon arbre », soutenu par le ministère de la Culture, des adolescents de Vexin vont être invités de novembre à

« Le principe est d'amener les habitants du Parc à une réflexion sur la perception qu'ils ont de leur cadre de vie. »

recueillir les réponses de chacun à trois questions : que serait dans 50 ans le paysage que vous avez photographié s'il n'y avait plus de pétrole ? Si le Parc n'existait plus ? Si le Parc devenait le « square » du Grand Paris ? Les réponses à ces

juin, à des ateliers sur les paysages du Vexin. À cette fin, ils partiront pendant les vacances de printemps 5 jours en itinérance dans le territoire. Les productions seront exposées lors de la Fête de la Nature à la Maison du Parc.



Que serait dans 50 ans la chaussée Jules César : s'il n'y avait plus pétrole ? si le Parc n'existait plus ? si le Parc devenait le « square » du Grand Paris ?



Quand il y a une volonté, il y a un chemin

Sciences-Po mène à tout, entend-on dire parfois. Irène Hedrich en est une preuve vivante : diplômée de l'antenne grenobloise de l'établissement, elle a rejoint l'équipe du Parc en 2007.



Irène Hedrich

A l'issue d'un cursus Sciences-Po vient l'heure des choix : il faut s'orienter vers une spécialité en vue d'entreprendre un DESS. Irène Hedrich décide d'effectuer un « service volontaire européen » qui la mène en Irlande, où elle va être pendant un an bénévole dans une « maison de vie » pour personnes handicapées. « Je me suis dit que ça me permettrait de voyager, d'être utile, de découvrir le monde associatif... ». Et avec l'idée de trouver sa spécialité.

Ce séjour irlandais est à la fois une rencontre avec le monde du handicap, qu'elle ne connaissait pas, et la découverte de celui des loisirs. Ce sera le thème de son DESS. C'est à Lille que cette Dijonnaise d'origine va le faire et à Grenoble qu'elle va le conclure, avec un stage au sein d'un syndicat mixte en charge des sentiers de randonnée de la région. Son stage débouche sur une embauche, avec pour missions de réaliser un topoguide et de mettre en place des balades accompagnées en moyenne montagne.

Au bout de deux ans, elle présente et réussit le concours d'attaché territorial, pour rejoindre la mairie de Grenoble. Un nouvel emploi qui va l'éloigner un temps de la spécialité qu'elle s'est choisie. Mais son souhait reste de revenir à ce qu'elle aime vraiment : les activités de loisirs. Les Parcs naturels régionaux l'intéressent particulièrement ; elle ne tarde pas à rejoindre celui du Vexin français.

Très centrées sur la randonnée au départ, les activités de pleine nature proposées sur le Parc se sont élargies aux circulations douces en général, avec notamment la mise en place des boucles du Vexin, qui proposeront, à terme, une centaine de kms d'itinéraires cyclables sur le territoire. S'est plus récemment greffée la liaison Paris-Londres, autre vaste chantier.

Le quotidien d'Irène Hedrich est fait largement de relationnel. Avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la création des boucles du Vexin ou la « Paris-Londres » : conseil général, associations... Avec les communes, pour réfléchir à la réouverture de chemins de promenade, qui se sont refermés notamment faute de fréquentation. Avec des collègues du Parc, qui sont sollicités dans leurs différentes spécialités.

manche, la fête des sports de nature en famille, la randonnée culturelle annuelle sur la chaussée Jules-César...

Le développement des activités de pleine nature dans le Parc est de plus en plus marqué par le souci de les ouvrir le plus largement possible au public handicapé, et c'est loin de déplaire à Irène Hedrich. Cette volonté a, par exemple, donné lieu à une version en langue des signes de l'audioguide de la vallée de l'Epte.

« À terme, le Parc proposera une centaine de kms d'itinéraires cyclables pour rendre son territoire accessible au plus grand nombre. »

La communication est également partie prenante de sa mission. Rouvrir des itinéraires à la promenade, c'est bien, encore faut-il que cela se sache. Il s'agit donc de les faire connaître au moyen de publications diverses, de topo-guides, d'audioguides... Autre puissant moyen de communication, l'événementiel. Ce sont les balades thématiques du di-

« Cette ouverture donne lieu à de belles rencontres entre valides et personnes ayant des besoins spécifiques », commente Irène Hedrich. Des rencontres dont elle est décidée à tirer le meilleur, en apprenant elle-même la langue des signes, dans le cadre d'une formation aidée par le Parc.



Le quotidien d'Irène Hedrich est fait largement de rencontres et notamment avec les partenaires impliqués dans la création des boucles du Vexin ou la « Paris-Londres ».

Avec Escapade, les sorties nature sont pour tous

Un chemin de terre un peu escarpé n'est pas très accueillant lorsqu'on se déplace en fauteuil roulant. Qu'à cela ne tienne : l'association Escapade se fait fort d'y emmener les Personnes à Mobilité Réduite en sortie nature.

Les lecteurs de *Couleurs du Vexin français* connaissent Escapade Mobilité Liberté : il en est régulièrement question dans ces pages. Voici 11 ans que l'association présidée par Daniel Fricot, dont l'antenne val d'oisienne est basée à la Maison du Parc, s'emploie à restaurer l'autonomie et la mobilité de personnes handicapées dans le cadre d'activités de loisirs en milieu naturel. Avec comme slogan : « Partageons la nature ».

On parle beaucoup actuellement d'aménagements destinés à permettre aux personnes handicapées d'accéder aux espaces publics ; des aménagements coûteux, aussi parfaitement justifiés soient-ils. Pour sa part, Escapade ne demande rien d'autre que la création de places de parking réservées là où il devrait y en avoir, comme le prévoit la loi. Pour le reste, l'association se débrouille, est-on tenté de dire, à l'aide de voitures électriques 4X4 comparables, au moins en apparence, à celles qu'on peut voir sur des terrains de golf, qui permettent de se faufiler presque partout « à la vitesse d'un classique piéton », souligne Daniel Fricot. « L'intérêt,

c'est qu'on installe le fauteuil de l'utilisateur sur le véhicule. Celui-ci n'a pas besoin d'être transféré. »

De nouveaux véhicules en 2013

L'association dispose actuellement de 14 véhicules de ce type, dont ont profité en 11 ans quelque 3000 Franciliens handicapés, dont beaucoup sont venus en balade dans le Vexin, dans le cadre d'un

« L'intérêt, c'est qu'on installe le fauteuil de l'utilisateur sur le véhicule, celui-ci n'a pas besoin d'être transféré. »

partenariat avec le Parc. Chaque voiturette revient à environ 30 000 euros : le parc actuel a pu être constitué grâce à des aides régionales, de la ville de Paris, de fondations d'entreprise... Au vu d'un tel coût, on comprend que l'objectif d'Escapade est moins d'acquiescer de nouveaux véhicules que d'en concevoir un nouveau, qui reviendrait moins cher. Ce projet aboutira courant 2013. Conçu en partenariat avec des écoles d'ingénieur, le prototype, actuellement en cours d'éla-

boration, n'utilise que des pièces de série déjà existantes. L'assemblage se fera par un processus de fabrication très simple, ne nécessitant pas un haut niveau de qualification et pouvant être confié à, par exemple, des personnes en situation d'insertion par l'activité économique. Autre avantage, selon Daniel Fricot, « il sera plus conforme à l'usage que nous en faisons et ne nécessitera pas, comme nos véhicules actuels, les incessants réglages destinés à les adapter aux différents profils d'utilisateurs. ».

Ce dont Escapade aurait également besoin, ce sont de nouveaux bénévoles. Les sorties nature nécessitent en effet un accompagnement, pour lequel les volontaires sont formés. En amont, il faut repérer les cheminements praticables et autorisés, évaluer le temps de la balade pour tenir compte des contraintes horaires qui s'appliquent à certaines personnes dépendantes...

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



■ Association Escapade, Liberté, Mobilité - Tél. : 01 42 48 84 06 – www.escapadelibertemobilite.fr



27 JANVIER : le musée du Vexin français inaugure l'exposition « Préhistoire en Val de Seine » en présence de 70 personnes



11 MARS : la conférence « le Néolithique en Val de Seine » a accueilli 50 personnes

30 MARS AU 1^{ER} AVRIL : les Journées des Métiers d'Art ont proposé 15 ateliers ouverts au public et accueilli 1 000 personnes



8 AVRIL : la chasse aux œufs de Pâques et le jeu de piste à la Maison du Parc ont accueilli 170 personnes dans le parc du château

De vagues et de terre...
D'un monde à l'autre



SEPTEMBRE : les 3 représentations d'Engrenage Théâtre ont rassemblé 130 spectateurs curieux de découvrir l'évolution de la vie agricole dans le Vexin



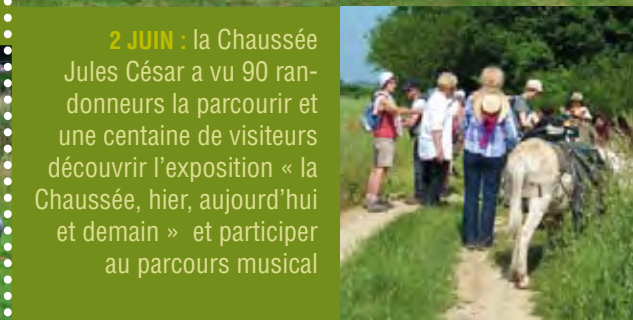
30 SEPTEMBRE : la Journée médiévale a réuni à la Maison du Parc quelque 3 300 personnes autour d'animations nombreuses et variées



27 MAI : la Maison du Parc a reçu 700 personnes pour la deuxième édition de son forum des associations Culture, Artistes & Cie



2 JUIN : la Chaussée Jules César a vu 90 randonneurs la parcourir et une centaine de visiteurs découvrir l'exposition « la Chaussée, hier, aujourd'hui et demain » et participer au parcours musical



1^{ER} JUILLET : la Fête du Sport Nature en famille a accueilli à la Maison du Parc 800 jeunes et moins jeunes autour d'activités sportives et familiales



18 ET 19 SEPTEMBRE : le Grisy Code a présenté sa 5^{ème} édition d'art contemporain



9 ET 10 JUIN : le week-end Préhistoire a accueilli 600 personnes autour de spectacles et animations



4 ET 5 AOÛT : les Journées des Etoiles ont accueilli 90 personnes sous la pluie



23 SEPTEMBRE : le Camp de César à Nucourt a organisé le deuxième festival de l'environnement, Césarts, et a accueilli plus de 2 000 personnes



2 SEPTEMBRE : les Jeux anciens ont rassemblé 400 personnes à la Maison du Parc



SEPTEMBRE : Les apéro concerts, un par semaine, ont réuni 220 personnes dans des restaurants locaux



RENDEZ-VOUS 2012

MAISON DU PARC À THÉMÉRICOURT

■ **Mercredis 31 octobre et 7 novembre**
Ateliers pour enfants
 Découverte des blasons du Vexin français et du Vexin normand et confection d'un blason avec un emblème choisi.
A partir de 8 ans - Tarif : 6€ - Sur réservation au 01 34 48 66 00

■ **Samedi 24 novembre**
Spectacle pour enfants
La Chanson de Renart par la C^{ie} Castel Tramontane
 Une farce médiévale librement adaptée du « Roman de Renart », mêlant comédie, musique et chants traditionnels
A partir de 3 ans - Tarif : 3€
Sur réservation au 01 34 48 66 00

FÊTE DE LA POMME À US



dimanche 18 novembre 2012

La traditionnelle Fête de la Pomme se tient cette année à US, organisée conjointement par le Club Connaître et Protéger la Nature de la vallée du Sausseron, le Parc et l'association des Croqueurs de Pommes.

Programme de la journée :

- 10h :** Plantation et démonstration de taille fruitière par le CPN de la Vallée du Sausseron
 - 11h :** balade guidée « Le patrimoine naturel de US »
 - 15h :** diaporama « les rapaces nocturnes d'Idf »
 - 16h30 :** « Histoires de pommes » contées par Tsvika et toute la journée :
 - Ateliers de fabrication de jus de pommes : pressage à l'ancienne avec un matériel traditionnel, démonstration et dégustation...
 - Vente de jus de pommes naturel : pressé à partir de pommes collectées par le CPN au profit de l'action de protection des chevêches
 - Marché du terroir : terrines, fromages, pommes, miels, confitures, vins, jus de fruits, confiseries...
 - Balades en ânes
 - Concours de cidre
 - Exposition de savoirs liés aux vergers : apiculture, cidre, bouilleur ambulant
 - Exposition photos : « Des pommes et des chevêches »
 - Présence de spécialistes et professionnels : arboriculture, identification fruitière, ornithologie
 - Ateliers de pomologie avec les Croqueurs de pommes d'Ile-de-France
- Informations pratiques : accès libre, de 10h à 17h30**

RENDEZ-VOUS 2013

EXPOSITION BIODIVERSITÉ
 au musée du Vexin français
 de février à novembre 2013



Pour protéger la biodiversité et comprendre les enjeux de sa conservation, il convient de mieux la connaître. Le Parc naturel régional du Vexin français propose une promenade pédagogique et ludique autour de la biodiversité des villes et des villages, celle qui nous entoure au quotidien...

Au fil d'une balade dans les milieux naturels du Vexin français : milieux humides, boisements, plaine agricole, ceintures vertes des villages... **Explorez la biodiversité**
 Quels enjeux pour l'homme ? Comment mesurer et protéger la biodiversité ? Quelles richesses dans le Parc naturel régional du Vexin français ou près de chez vous ?

Partez également à la découverte de la biodiversité cachée en ville. Découvrez ses habitants insoupçonnés et les services qu'ils peuvent nous rendre. Saviez-vous que des « oursins d'eau » vivent entre les interstices des pavés ? Connaissez-vous les crustacés qui peuplent nos jardins ou les milliards de bactéries qui « mangent » nos déchets ? L'approche ludique et interactive à travers jeux, maquettes, films... invite à changer de regard sur le vivant et propose d'appréhender les enjeux majeurs de la biodiversité en général. Découvrez l'importance des continuités écologiques et les actions de protection des espèces et des milieux naturels. Trouvez des conseils pour aménager son jardin ou sa commune et pour agir au quotidien en faveur de la biodiversité ! Les plus jeunes pourront mener l'enquête en suivant la mascotte de l'exposition, une petite abeille, à travers un parcours enquête et des jeux de questions réponses dans l'exposition.

Informations pratiques

Horaires
 Ouvert : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; le samedi de 14h à 18h ; le dimanche et jours fériés de 14h à 18h d'octobre à avril (de 10h à 19h de mai à septembre)
 Fermé : le lundi et en décembre
 Groupes : en semaine sur rendez-vous
Tarifs visite du Musée + Exposition temporaire
 Adultes : 4 €
 - de 15 ans : 2 €
 - de 5 ans : gratuit
 Groupes (+ de 15 pers.) : 3 €

Contact

Musée du Vexin français
 Maison du Parc, 95450 Théméricourt
 Téléphone : 01 34 48 66 00
 Fax : 01 34 48 66 11
 E-mail : musee@pnr-vexin-francais.fr
 Site internet : www.ecomusees-vexin-francais.fr

PROGRAMMATION 2013

■ **Dimanche 24 février**
Spectacle pour enfants



Lombric fourchu, le héros du potager

Ce spectacle humoristique transmet un message simple : le respect des sols de nos jardins et de l'eau de nos rivières. Avec l'aide de son héros « Lombric Fourchu », le public va découvrir d'une façon ludique l'efficacité insoupçonnée de certaines plantes, le rôle étonnant de certains insectes et surtout les gestes simples qui préservent l'environnement comme le paillage et la fabrication du compost.
Sur réservation au 01 34 48 66 00
Tarif : 3€/personne

■ **Mercredis 6 mars et 13 mars**

Ateliers pour enfants pendant les vacances scolaires
 Visite de l'exposition « Biodiversité » et atelier « jardinage » : semis, abri pour la faune... Repartez avec des réalisations favorisant la biodiversité dans votre jardin ou sur votre balcon.
Sur réservation au 01 34 48 66 00 – Tarif : 6 € par enfant

■ **Samedi 23 mars**

Nuit de la Chouette
 (diaporama, atelier, spectacle, sorties nocturnes...)
 Journée d'animation grand public

■ **Week-end des 25 et 26 mai**

Rendez-vous à la Fête de la Nature !
 Journée d'animation grand public, spectacles, ateliers...

■ **Du 15 juin au 16 septembre**

Exposition artistique « Place à l'artiste » dans le domaine de la Maison du Parc sur le thème de la biodiversité

ET AUSSI...

■ **Samedi 1^{er} juin**

Manifestation sur la chaussée Jules César

■ **21, 22 et 23 juin**

Week-end Culture, Artistes et Cie
Vendredi 21 juin au soir : Fête de la musique : scène ouverte aux jeunes talents
Samedi 22 juin au soir : concert
Samedi 22 et dimanche 23 juin : forum des associations et spectacles

ET BIEN D'AUTRES RENDEZ-VOUS À VENIR !

Retrouvez l'actualité culturelle du Parc sur : **facebook**
 Et sur : www.parcduvexin-leblogculture.fr

Fête des écoles éco-citoyennes : un succès toujours renouvelé !

Près de 800 enfants à la Maison du Parc ont eu rendez-vous à Théméricourt les **jeudi 21 et vendredi 22 juin 2012** pour participer aux journées des écoles organisé par le Parc naturel régional du Vexin français.

Les élèves ont exposé leur travail et assisté au spectacle « Héléphantollas, et alors ??? » sur le thème de la biodiversité présenté par la troupe « Pile-poil et compagnie ».

La convention de partenariat entre l'Éducation nationale et le Parc a été renouvelée le **vendredi 22 juin**, en présence des Directeurs académiques du Val d'Oise et des Yvelines.

36 classes du territoire du Parc présentes, représentant **16 écoles :**

Jambville, Omerville, Juziers, Sagy, Valangoujard, Chaussy, Genainville, Sailly, Us, Frouville, Magny-en-Vexin, Champagne-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery, Lainville, Gaillon-sur-Montcient.



99 communes !

Situé au Nord-Ouest de l'Île-de-France, le Parc naturel régional du Vexin français rassemble 99 communes dont 79 dans le Val d'Oise et 20 dans les Yvelines, 9 communautés de communes et 5 villes-portes.

ABLEIGES
AINCOURT
AMBLEVILLE
AMENUCOURT
ARRONVILLE
ARTHIES
AUVERS-SUR-OISE
AVERNES
BANTHELU
BERVILLE
BOISSY-L'AILLERIE
BRAY-ET-LU
BREANÇON
BRIGNANCOURT
BRUEIL-EN-VEXIN
BUHY
BUTRY-SUR-OISE
CHAUSSEY
CHAMPAGNE-SUR-OISE
CHARMONT
CHARS
CHÉRENCE
CLÉRY-EN-VEXIN
COMMENY
CONDÉCOURT
CORMEILLES-EN-VEXIN
COURCELLES-SUR-VIOSNE
DROCOURT
ENNERY
EPIAIS-RHUS
EVECQUEMONT
FOLLAINVILLE-DENNEMONT
FRÉMAINVILLE

FRÉMÉCOURT
FROUVILLE
GADANCOURT
GAILLON-SUR-MONTCIENT
GARGENVILLE
GENAINVILLE
GÉNICOURT
GOMMECOURT
GOUZANGREZ
GRISY-LES-PLÂTRES
GUERNES
GURIY-EN-VEXIN
GUITRANCOURT
HARAVILLIERS
HAUTE-ISLE
HÉDOUVILLE
HÉROUVILLE
HODENT
JAMBVILLE
JUZIERS
LA CHAPELLE-EN-VEXIN
LA ROCHE-GUYON
LABBEVILLE
LAINVILLE-EN-VEXIN
LE BELLAY-EN-VEXIN
LE HEULME
LE PERCHAY
LIVILLIERS
LONGUESSE
MAGNY-EN-VEXIN
MARINES
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN
FONTENAY-SAINT-PÈRE

MENOUVILLE
MÉZY-SUR-SEINE
MONTGEROULT
MONTALET-LE-BOIS
MONTREUIL-SUR-EPTE
MOUSSY
NESLES-LA-VALLÉE
NEUILLY-EN-VEXIN
NUCOURT
OINVILLE-SUR-MONTCIENT
OMERVILLE
PARMAIN
RONQUEROLLES
SAGY
SAILLY
SAINT-CLAIR-SUR-EPTE
SAINT-CYR-EN-ARTHIES
SAINT-GERVAIS
SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
SANTEUIL
SERAINCOURT
TESSANCOURT-SUR-AUBETTE
THÉMÉRICOURT
THEUVILLE
US
VALLANGOUJARD
VALMONDOIS
VAUX-SUR-SEINE
VÉTHEUIL
VIENNE-EN-ARTHIES
VIGNY
VILLERS-EN-ARTHIES
WY-DIT-JOLI-VILLAGE



Couleurs du Vexin français, journal du Parc – ISSN : 1280-0112 – Journal tiré à 40 000 exemplaires – **Directeur de la publication** : Jean Pichery – **Rédacteur en chef** : Bruno Caffin – **Secrétaire de rédaction** : Ghislaine Lapchin de Poulpique – **Comité de rédaction** : Membres de la Commission Communication et promotion du territoire – **Rédaction** : P. Anjubault – **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; R. Baudet ; P. Barriot ; J. Bourbier ; J.-L. Briot ; S. Chauffour ; F. Danton ; F. Déty ; N. Galand ; P. Gautier ; P. Gueit ; I. Hedrich ; N. Quibel ; M. Laffond ; I. Landry ; M. Loriné ; J. Marran ; S. Martin ; V. Rogez-Boubounelle – **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubounelle, sous la direction d'Agnès Lanthier – **Création** : Autrement Dit Communication – **Réalisation** : Christophe Moi – **Imprimeur** : Iris Impression, sur papier recyclé Cocoon – **Crédit photos** : R. Albold ; P. Anjubault ; Atelier du Léguer ; B. Caffin ; Collectif Alpage ; Exploradome ; M. Giroud ; J. Moritz ; Parc naturel régional du Vexin français.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc – 95 450 Théméricourt
Tél. 01 34 48 66 10 – Fax: 01 34 48 66 11
Site internet : www.pnr-vexin-francais.fr
E-mail : contact@pnr-vexin-francais.fr

 **iledeFrance**


le département



Yvelines
Conseil général